

Gabriel Foy: "Je veux présider différemment"

En devenant président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, le maître boulanger et pâtissier Gabriel Foy accède à une fonction à laquelle il n'avait pas aspiré étant plus jeune. Le patron de quatre boulangeries a une vision toute particulière de la présidence qu'il veut mener, avec pour ambition de faire réussir l'artisanat, mais aussi de préserver son équilibre personnel.

Pour sûr, Gabriel s'est fait un nom. Au départ, il s'agissait de sept lettres apposées sur le fronton d'une boulangerie. Celles d'un prénom donné par une mère croyante à son fils pour lui assurer protection. D'autant qu'il avait déjà le nom qui allait avec. La foi, donc, il l'a toujours eue mais pour accomplir ce qu'il a fait, cela ne lui a pas suffi. Il lui a fallu également "persévérance, hargne de vaincre et aussi hargne de convaincre", dit-il ajoutant "Aujourd'hui si j'en suis là, c'est vraiment parce que c'est ce que je voulais faire". Il ne parle pas de la présidence de la Chambre des métiers et de l'artisanat (Cmar) mais de son métier de boulanger-pâtissier, lui qui est le propriétaire de quatre établissements. Gabriel, c'est ce jeune homme bercé par le commerce, avec un père marin-pêcheur et une mère qui tenait boutique, restaurant et faisait de fameuses coquilles de poisson. C'est le jeune homme qui, tous les samedis dans les "petits quartiers", allait vendre des légumes

avec sa brouette et son panier sur la tête. Et encore celui qui est "tombé dans la marmite" en apprenant à faire des tourments d'amour avec sa grand-mère, qui habitait Terre-de-Haut, et ses parents Terre-de-Bas. "Les Saintes, c'est un havre de paix, de sérénité où je me reconstruis à chaque fois que j'y vais". Tous les 15 jours et il compte veiller à ce que ses nouvelles fonctions ne perturbent pas de trop cet équilibre.

Il débute dans le métier à 15 ans

Gabriel, c'est aussi ce jeune homme qui, dès la 3^e sait... À l'issue du premier trimestre de seconde, il n'a la moyenne qu'en maths et en sports. "J'ai dit à mon proviseur, qui était à l'époque Mme Borel-Lincertin à Basse-Terre, que je ne voulais pas continuer les études car je voulais être boulanger-pâtissier. Elle m'a répondu : "Si c'est votre destin, arrêtez". Une mère pas contente, mais il sait... Le boulanger de Terre-de-Haut le



© BERNARD BOUCARD

prend alors sous son aile, d'abord comme aide-boulangier jusqu'aux grandes vacances, puis officiellement comme apprenti à partir du 1^{er} septembre 1986. "La réussite est un ensemble de choses : la rigueur, le professionnalisme, le sérieux, mais il faut aussi avoir la fibre d'investir", observe-t-il. Aujourd'hui, le père de deux filles et de deux garçons – "Le petit dernier a 6 ans" – est trop attaché à son métier pour troquer sa veste de boulanger-pâtissier contre une autre, ou plutôt un costume de président de Chambre des métiers et de l'artisanat à temps plein. "C'est un challenge, mais je ne dois pas perdre de

vue ma priorité : l'artisanat, qui est mon véritable métier. Je dois garder les pieds sur terre en me disant que si

Il attend beaucoup des élus et de son administration

Gabriel Foy prend la tête d'une Chambre consulaire qui a connu de nombreux remous ces derniers mois. Pas facile de ramener la sérénité mais il y va de l'avenir de la Cmar et de l'artisanat. "Je veux impliquer tous les élus autour de moi, c'est une nouvelle gouvernance. Je ne veux pas avoir les pleins pouvoirs, car cela ne sert à rien, je ne pourrai pas être partout. Dans la majorité, nous devons tous ensemble avoir une tâche bien distincte". Aussi, dans sa définition d'une présidence "différente", les administratifs ont leur partition à jouer et doivent prendre leurs responsabilités.

chaque matin, je ne me lève pas pour allumer le fourneau et faire cuire mes produits, les clients ne vont pas être contents et diront que j'ai pris la grosse tête. Je veux présider différemment". Présider différemment pour lui, c'est ne pas être à la Chambre du lundi au vendredi, mais avoir des jours de permanence, c'est compter sur les autres élus et les administratifs de la Cmar. "Si j'arrête l'artisanat pour faire uniquement de la politique à la Chambre, quelle représentativité aurais-je vis-à-vis de mes confrères ? C'est en cela que je dois rester vigilant et trouver les solutions pour faire évoluer et rayonner le monde artisanal, et je ne vais pas le faire seul".

Ambition à bon escient

Son parcours montre que Gabriel Foy est un homme ambitieux, et il dit vouloir continuer à travailler pour le pays, lui qui était déjà très investi pour la promotion et la valorisation de son métier. Cependant, il veut rester l'homme qu'il est. Carnavalier avec le groupe Excellence dans lequel il joue de la cloche, amateur de karaoké, joueur de foot occasionnel... "Et je dois continuer à pratiquer ces activités pour mon équilibre mental". Préserver son cocon familial ne peut pas être négocié. "Un homme doit prendre le temps de réfléchir. Cette décision, je ne

l'ai pas prise seul mais en famille. J'ai demandé à ma compagne si elle était capable d'assumer cette charge avec moi, elle m'a soutenu. Cependant, je me mets des barrières, et c'est aussi pour cela que je dis que je présiderai différemment".

Gabriel Foy, c'est également celui qui ne dit pas non à un court-bouillon de poisson accompagné de racines préparé par sa mère, et qui adore les tartes aux fruits pays et les flans. Ou encore qui a pour projet d'ouvrir prochainement un établissement en Basse-Terre. Et aussi celui qui a fait la fierté de ses professeurs de la Cmar, qui l'ont vu en prendre la tête, mais il dit la mettre vite de côté pour se mettre au travail.

• Laurence Baptiste-Salomon

Une élection dans un contexte trouble

Le 16 octobre, par arrêté, le préfet Philippe Gustin mettait fin aux fonctions du président de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'alors, Simon Vainqueur. Pour rappel, les griefs : des décisions contraires aux règles de la commande publique et aux obligations déontologiques, la mise en place d'une réorganisation des services de la Chambre sans approbation de la tutelle, les violations répétées des règles de fonctionnement et d'information des élus du bureau, et la désorganisation des procédures internes comptables. C'est au cours de l'assemblée générale extraordinaire le 7 novembre, que Gabriel Foy a été élu. Ce, après trois tours de scrutin, au bénéfice de l'âge, étant plus jeune que Patrick Chouan. Il reprend le mandat en cours qui doit s'achever en 2021.

Éviter toute récupération politique

"Ma priorité, c'est l'artisanat et la formation, et je n'entends pas être récupéré politiquement. Ce sera à moi de faire attention", observe le nouveau président de la Chambre des métiers et de l'artisanat. Si sa fonction a une dimension politique, il insiste sur le fait de ne pas avoir d'ambition politique autre que la réussite de l'artisanat. "Je prends en charge l'apprentissage et la formation car si je ne le fais pas, demain, je serai le premier démuné d'apprentis". Il compte fortement sur les élus qui l'ont chaleureusement félicité lors de son élection, sur l'État et les autres collectivités qui interviennent dans le milieu de la formation : "Je leur ai dit de m'aider car ce sont eux qui tiennent les finances" avec la volonté d'agir à leurs côtés.

Gabriel en quelques dates

1970 : Année de naissance.

1^{er} septembre 1986 : Démarre son apprentissage de boulangerie de 2 ans à Terre-de-Haut.

1^{er}/07/1997 : Entre à Marché conseil en tant que pâtissier confirmé

2002 : Est nommé responsable du laboratoire de pâtisserie

2008-2009 : Devient maître boulanger et maître pâtissier.

2009 : Fermeture de Marché conseil alors qu'il est responsable du secteur Alimentation en production : boulangerie pâtisserie traiteur.

2010 : Ouverture de sa première boulangerie à Jarry, Baie-Mahault.

2013 : Ouverture à Pointe-à-Pitre.

2016 : Ouverture à La Marina.

2019 : Ouverture à Jabrun, Baie-Mahault.

7/11/2019 : Devient président de la Chambre des métiers et de l'artisanat.